



02 - 2016

**Commission
Exécutive
Fédérale**

**15/16 février 2016
MONTREUIL**

Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement

■ Case 413 ■ 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ■ Tél. : 01 55 82 85 02 ■ Fax. : 01 48 59 10 37
 ■ Site : www.construction.cgt.fr ■ Email : construction@cgt.fr ■ Imprimé par nos soins
 ■ Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS
 ■ N° de commission paritaire de presse : 0410 S 06471

Lundi 15 février 2016

>>> Présents : 34

Mardi 16 février 2016

>>> Présents : 33

Sommaire

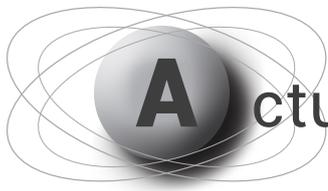
■ **Actualité Sociale**

→ Mohamed AFATMI (pages 2 à 6)



Relevé de Décisions

- Envoi d'un courrier d'impulsion et d'un tract pour **le 26 mai 2016** > ***Pour à l'unanimité***
- Vote du **budget fédéral 2016** > ***Pour à l'unanimité***
- Augmentation des **frais kilométriques fédéraux** > ***3 Contre - 2 Abstentions - 21 Pour***
- Désignation d'**Amar FRITAS** en remplacement de **Pierre AVON** à la Sous-Commission Sociale Rhône-Alpes/Bourgogne/Auvergne PRO BTP > ***Pour à l'unanimité - 1 Abstention***
- Accord collectif de la Formation Professionnelle dans les Industries du Bois et de l'Importation du Bois > ***18 Contre - 8 Abstentions***
- CADAAF
URCBA Rhône-Alpes. Accord demande totale > ***Pour à l'unanimité***
USCBA Drôme/Ardèche > ***Pour à l'unanimité***
URCBA Normandie > ***Pour à l'unanimité***
USCBA Seine Maritime > ***Pour à l'unanimité***



« Touche pas à mon **Code du Travail**

...

Chers camarades,

Nous n'allons pas démarrer cette CEF en discutant des événements qui ont fait la une des « *nouveaux chiens de garde* », les médias bourgeois, ces dernières semaines : comme souvent, ils ont servi à détourner les regards des véritables préoccupations de tous, tout en alimentant l'embrouille sur ce qu'il faut réellement combattre.

La véritable actualité, la voici : les restructurations dans les entreprises continuent, avec des milliers d'emplois qui disparaissent, avec des familles entières qui se retrouvent dans des difficultés extrêmes et dramatiques.

Le gel et la baisse généralisés des salaires au profit de l'augmentation du capital et le transfert de la richesse des travailleurs vers le grand patronat sont les seuls objectifs de nos dirigeants.

L'année dernière, 41 milliards d'argent public ont été détournés par le capital afin de

financer le CICE ... En contrepartie, le patronat, assisté, licencié, spéculé, se goinfre ... mais tout va bien !!!

Les dernières négociations annuelles obligatoires, tout comme celles qui s'annoncent, ont été difficiles et n'ont rien apporté aux travailleurs. Les fonctionnaires sont logés à la même enseigne, leur indice de rémunération, rappelons-le, est gelé depuis 2010.

Les privés d'emploi vont être maintenant fliqués pour savoir s'ils sont en recherche effective. On voudrait nous faire croire que le

plein emploi est possible, mais que les salariés rechignent. Les contrôleurs ne sont pas à mettre sur le dos des chercheurs d'emploi, mais sur celui du patronat, qui licencie à tour de bras pour faire gonfler leurs profits et engraisser leurs actionnaires.

Pendant ce temps, les vrais voleurs et tricheurs ne sont pas inquiétés. En effet, la fraude fiscale en Europe est deux fois supérieure à la dette de la zone euro. Mais personne n'en parle ni ne contrôle. 58 multinationales françaises sont concernées, dont les grands groupes du BTP.

Chez les retraités, on en compte un sur dix qui vit en dessous du seuil de pauvreté, et des millions d'autres ont des pensions inférieures au SMIC. Cela ne va pas aller en s'améliorant quand on constate la progression des cotisations incompressibles et le blocage des retraites complémentaires AGIRC et ARRCO.

Le Gouvernement soutient le capital en légiférant et en réformant pour lui donner les coudées les plus franches possible, afin d'exploiter de plus en plus notre force de travail. Ces réformes renvoient au milieu du XIX^e siècle, avec des reculs sans précédent du droit du travail depuis le Conseil National de la Résistance. La nouvelle *loi MACRON*, en simplifiant encore plus les licenciements, facilite le chômage de masse. Elle permet aux entreprises de budgétiser le coût des recours en justice des salariés qu'ils virent à tour de bras.

Les Prud'hommes, cette belle justice, paritaire, de proximité, en principe orale, spécifique du travail, est dénigrée, négligée. Il s'agit pourtant de la justice du droit du travail, le moins respecté, le moins enseigné, le moins appliqué et le moins contrôlé. Et cette justice est dans le viseur du MEDEF, pour casser plus encore ce qui reste souvent le seul recours des salariés.

MACRON amplifie le travail du dimanche, mais ne propose pas un rond de plus pour les salariés. En clair, il permet d'avoir le travail du dimanche à tous les coups : soit par un « *accord collectif ou territorial* », soit par « *décision unilatérale de l'employeur* », certes prise après référendum, mais on sait d'expérience quelle sera la marge de résistance possible des salariés à l'occasion d'un référendum organisé par l'employeur.

Le dimanche doit rester un jour de repos collectif, socialisé, facilitant les rapports humains pour toutes les activités de loisirs, culturelles, associatives, citoyennes, familiales ou sportives, un beau progrès social.

La Médecine du Travail vit ses derniers jours. Elle a été progressivement usée, déconsidérée, et le MEDEF veut l'abattre totalement. Il manque déjà 600 médecins, et 1 700 partiront bientôt en retraite. Cela provient d'une mauvaise gestion délibérée, du numerus clausus, de la démobilisation idéologique et pratique orchestrée par le patronat autour de la Santé au Travail.

Sans oublier le travail en soirée, la suppression du droit pénal du travail (*le délit d'entrave*), l'insécurisation des représentants du personnel dans les entreprises ... En filigrane, peut-être la fin des CHSCT.

La *loi SAPIN* restreint le nombre d'Inspecteurs du Travail, leur fixe leurs missions d'intervention, bref amenuise le pouvoir de ceux qui pouvaient être garants de l'application du Code du Travail. Cette réforme va indéniablement favoriser la précarité et l'exploitation humaines dans le BTP : 350 000 « *travailleurs détachés* » sont recensés sur le territoire français, faute de contrôles suffisants et de sanctions assez fortes. On trouve à Clermont-Ferrand des ouvriers du Bâtiment pour 2,86 euros de l'heure, et en Gironde on vient d'en découvrir à 2,22 euros de l'heure, payés 7 jours sur 7, travaillant >>>

11 h 30 payés 8 h. Ce sont des salariés que des patrons français, surtout du Bâtiment, qui touchent le CICE et des millions d'aides de l'Etat, font venir de Hongrie, de Bulgarie, ou de Roumanie. C'est illégal au regard du Droit français, mais le Gouvernement, le Ministre du Travail et de l'Intérieur laissent faire. Car il s'agirait de s'en prendre aux donneurs d'ordres, notamment les gros « *majors* » du Bâtiment qui tirent fortune de ce trafic infâme.

La *loi REBSAMEN* élève les seuils de représentativité, limitant ainsi les droits des salariés à se faire représenter dans les instances. La mise en place d'une Instance Unique entraîne de profondes modifications dans le fonctionnement des instances, les questions liées aux conditions de travail et à la santé seront noyées dans un débat économique puisque le CHSCT et le CE peuvent être fusionnés dans certains cas.

Pour continuer cette politique, le Gouvernement va lancer en ce début d'année 2016 des négociations sur le droit du travail en s'appuyant sur *le rapport COMBREXELLE*. Pour faire simple, ils veulent détruire le Code du Travail. Les vieux fantasmes du patronat font leur chemin, l'abolition du contrat de travail est en route ... Car si celui-ci donne en contrepartie des droits, contenus dans le Code du Travail, pour supprimer ces droits, il faut supprimer les concepts qui les justifient.

Les nouveaux contrats « *libres* », individualisés de gré à gré, décidés par l'employeur au niveau de chaque entreprise, se substituent au droit collectif et aux accords collectifs de branche, interprofessionnels, et au Code du Travail. Toutes les récentes mesures dites de « *rupture conventionnelle* », de « *volontariat* », d'individualisation de la formation, de durée du travail, de temps de repos, de pénibilité, vont dans ce sens.

Une des volontés affichées et quelquefois soutenues par certains discours d'organisations syndicales, c'est d'appuyer les nouveaux droits sur une négociation au plus près des salariés, entreprise par entreprise. Cette volonté, cette façon de penser est aujourd'hui relayée, que dis-je, matraquée dans les médias, qui nous sortent tous les jours un nouveau référendum de salariés.

Que dire de ce « *dialogue social* » qui devrait ainsi être basé sur la négociation et sur la loi de l'accord majoritaire, voire maintenant sur des référendums de salariés ?

L'injustice est encore plus profonde et plus dure lorsqu'elle est instaurée par un parti de gauche. Cela dit, comme celui-ci ne reconnaît plus l'existence de la lutte des classes ... ! Il n'est plus de Gauche.

L'acharnement contre les salariés ne s'arrête pas là : après la marginalisation de l'action syndicale, l'action syndicale se criminalise. En effet, pour la première fois depuis un demi-siècle, un Gouvernement a demandé que soient requises des peines de prison ferme

contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

HOLLANDE, VALLS et MACRON ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises.

Le Parti Socialiste devra endosser la responsabilité de cette situation économique et sociale, qui ne fait que renforcer la crise morale.

En résumé, mes camarades, nous n'avons rien à attendre aujourd'hui de ce pseudo-dialogue social : il n'est là que pour engager certains syndicats dans des politiques d'accompagnement qui nous ont apporté un recul sans précédent.

Un seul mot d'ordre doit aujourd'hui conduire nos luttes pour garantir les droits des salarié(e)s, c'est :

« Touche pas à mon Code du travail »

et maintien des Conventions Collectives. Il faut maintenir le droit commun à toutes et tous les salarié(e)s.

Nous exigeons des mesures simples et claires : augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux, car aujourd'hui tout le monde est touché, les travailleurs, les retraités et les privés d'emploi.

On peut donc crier ensemble aujourd'hui :

« On veut des sous ! »

Et c'est bien légitime, parce qu'on le sait tous : ceux qui créent la richesse ... c'est nous !

Mais comment peut-on partir au combat sur les salaires sans se préoccuper de la politique libérale que mène le Gouvernement contre l'ensemble des salarié(e)s du Privé comme du Public ?

On lit parfois : « *La crise c'est eux, la solution c'est nous !* » Oui, mes camarades, la solution, c'est nous ... Sans mauvais jeu de mots : il va falloir mouiller la chemise.

Nous devons accentuer le travail d'explication de terrain pour lutter contre la sur-médiatisation du sentiment qu'il n'y aurait rien à faire. Pour cela, il nous faut du matériel, clair et pédagogique, sur les *lois MACRON-REBSAMEN* et sur les préconisations du *rapport COMBEXELLE*. Il nous faut des orientations précises de lutte : on négocie sur les bases revendicatives des salariés, ou alors c'est abrogation ou rejet des projets capitalistes.

Tous les mouvements reconduits ne débouchent pas sur des victoires, mais toutes les victoires n'ont-elles pas été obtenues par des mouvements reconductibles ?

Donc, dès demain, mes camarades, il faut expliquer les méfaits de ces lois et réformes aux salariés, et mettre en débat l'idée de mouvement reconductible pour gagner la satisfaction de nos revendications.

Forts de nos échanges avec les Syndiqué(e)s de notre champ professionnel, nous pourrions poser les premières pierres d'une réponse à la hauteur de nos ambitions pour le progrès social.

Pour cela, **le 51^e Congrès de la CGT**, du 18 au 22 avril 2016, qui se tiendra à Marseille, est l'occasion d'exprimer cette attente. Consciente des enjeux, Notre Fédération s'est dotée d'une représentation de 30 Délégué(e)s, répartie sur 17 régions.

Ces Délégué(e)s auront pour mission de rapporter les propositions de toutes et tous nos Syndiqué(e)s.

Notre ambition est qu'un maximum de Syndiqué(e)s participe à sa préparation, pour que cette étape démocratique de notre vie syndicale se nourrisse de leur vécu, de leurs analyses et de leurs propositions. >>>

Il s'agit de construire avec les Salariés le rapport de force nécessaire, en leur redonnant le pouvoir d'agir pour inverser les choix. Avec les contributions des Syndiqué(e)s, nous avons la prétention d'être plus forts encore. Les responsabilités du Syndicalisme aujourd'hui sont de conquérir l'émancipation de toutes et tous, permettre l'épanouissement individuel et collectif, faire entendre et reconnaître la parole de chaque Travailleuse et Travailleur, conquérir de nouveaux droits, faire de l'égalité des droits, de leur effectivité, le socle de la construction d'une société juste, démocratique, solidaire et de progrès social.

Nous sommes confédérés pour lutter contre l'éclatement et la division du Salarial, et construire l'unité des Salarié(e)s. La solidarité et la fraternité sont, pour nous, des valeurs fondatrices.

Le Syndicalisme rassemblé a une dimension française, européenne et mondiale. Notre internationalisme, notre engagement dans les luttes européennes sont nos réponses à toutes les tentatives de repli identitaire. Nous savons qu'il n'y a pas de fatalité, que les femmes et les hommes font l'histoire ; elles et eux seul(e)s construisent leur avenir.

Nos repères sont notre bien commun. Ils doivent viser à l'essentiel. Par conséquent, il est de notre rôle, membres de la CEF, acteurs et décideurs, de travailler de manière constructive sur ce 51^e Congrès de la CGT dans nos syndicats et nos relais fédéraux.

Par ailleurs, notre Fédération, par une décision de son Comité National du 8 décembre 2015, a décidé de réagir sur la question des salaires, et plus largement sur celle des conditions de travail. Il y fut validé l'organisation en 2016 « **d'une journée morte pour nos professions** ». Sa traduction réelle et concrète ne peut qu'aboutir à la Grève.

Notre Fédération appelle donc l'ensemble de ses forces militantes à se mettre en ordre de marche afin de mettre en œuvre, avec les salariés, la cessation de toute activité professionnelle jeudi 26 mai 2016.

Face aux enjeux d'une telle journée, nos relais fédéraux au niveau de chaque département doivent jouer un rôle déterminant avec les syndicats des entreprises de notre champ professionnel.

La force des choses fait que ces structures sont de plus en plus désertées par certains de nos militants. Ceci est dû en partie à l'institutionnalisation du syndicalisme où nous enferme le patronat.

Le renforcement de nos relais fédéraux, lieux de mise en œuvre des décisions des Congrès et des orientations, et lieux de coordination et d'organisation de nos syndicats pour nos luttes professionnelles et interprofessionnelles proches des salariés, doit être une priorité si nous voulons créer des situations de luttes, et donc de victoires.

Merci de votre attention, bon débat.

■ **Mohamed AFATMI**





**Le 26 mai 2016,
c'est MORT !!!**

Tous dans la grève et l'action

Parce qu'il n'est plus possible de subir ! Qu'il n'est plus possible de sacrifier nos vies pour des privilèges destinés à la Caste politico-patronale !

Parce qu'il est légitime de s'opposer contre cette austérité salariale organisée par la valetaille politique sur ordre des banquiers ! Avec comme seul objectif la pérennisation de leur pouvoir irresponsable sans lien aucun avec le bien commun !

Nous dénonçons la remise au goût du jour du marché aux esclaves, via le détachement de salariés-réfugiés. Organisé par le patronat français ! Afin d'honorer la mémoire de leurs aïeux ? EL KHOMRI, en fusible à court terme continue d'acquiescer au nom de l'emploi !

Nous dénonçons cette boucherie quotidienne sur les chantiers et dans les ateliers !

Où « *la mode des suicides* » et autres homicides par appât du gain sont étatiquelement acceptés ! La vitrine bien huilée des politiques de Prévention et autres Responsabilités Sociétales des Entreprises, en contradiction dans leur application concrète dans les entreprises, ne constituent qu'un leurre pour l'auditoire des bien séants, ou l'épaisseur de moquette dans leur salon illustre leur niveau de corruption.

Nous dénonçons cette dictature financière sous pseudo-républicain avec sa mise en place d'apartheid populaire. Cette lâcheté gouvernementale où embastiller les militants CGT sans armes devient la norme, à contrario de la brutalité organisée au travail, par les rentiers spéculateurs.

**Combat ou Soumission !
Il n'y a que ce choix !**

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 55 82 85 02 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boite aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr